

## **Normes et recommandations : Série Sciences de la Santé**

### **I. Renseignements généraux**

Science et technique, revue scientifique du Centre national de la recherche scientifique et technologique du Burkina Faso est éditée en trois séries : Lettres, Sciences sociales et humaines, Sciences de la Santé, Sciences naturelles et Appliquées.

La revue Science et technique, série Sciences de la Santé, publie les résultats de recherche dans les disciplines cliniques, santé publique, épidémiologie, nutrition, pharmacie, pharmacopée, biologie, biochimie, pharmacologie.

Elle est semestrielle et est ouverte à tous les scientifiques s'intéressant aux domaines ci-dessus cités.

### **II. Modalités de soumission**

Les manuscrits seront envoyés en version électronique accompagnés d'une fiche de soumission dûment signée par l'auteur qui soumet le manuscrit. Pour le Numéro spécial de la Revue sur l'Édition 2021 du Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST), l'adresse d'envoi des textes complets se trouve sur le site : [www.sist-bf.org](http://www.sist-bf.org)

Le texte en français ou en anglais, très lisible, doit être saisi sous le format Word (police Times new roman 12 pts) en interligne simple avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas. La longueur de l'article, illustrations comprises, ne doit pas excéder 20 pages.

### **III. Conditions de publication**

Les manuscrits soumis ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être simultanément soumis pour publication à une autre revue. Les manuscrits doivent être soumis par un des auteurs de l'article. Après une première lecture par le comité éditorial, les manuscrits sont envoyés à 2 évaluateurs.

Une réponse (électronique) d'acceptation (ou de refus) est envoyé à l'auteur principal de l'article par le rédacteur en chef de la série .

### **IV. Page de titre**

Elle doit comprendre :

- **Titre** : il doit être court, précis, représentatif du contenu de l'article. On retiendra dans les titres, le nom usuel s'il est courant plutôt que le nom scientifique des espèces étudiées. Les sigles, abréviations, formules, renvois en bas de page ne doivent pas figurer dans le titre.

- **Noms et adresse des auteurs** : les prénoms (minuscule), les noms (majuscule) du ou des auteurs doivent être clairement mentionnés et écrits en entier. L'adresse complète de chaque auteur comprenant, le lieu de travail (service, département, ministère), le numéro de téléphone, la ville, le pays et l'adresse électronique (email) doit être mentionnée ; ainsi que le nom de l'auteur à qui les correspondances seront envoyées par le Comité éditorial de la revue au cas où l'article est rédigé par plusieurs auteurs.

Exemple :

Souleymane OUEDRAOGO<sup>1</sup>, Claude KYELEM<sup>1\*</sup>, Yézouma SANOU<sup>2</sup>, etc.

1: Service de neurologie, CHU Yalgado Ouédraogo Ouagadougou, 01 BP 2175 Ouagadougou 01 . Burkina Faso.

2 : Département de médecine, Université de Paris 2, tel : +00 33 1 36504503, Paris. France.

**\*Auteur correspondant :** Email : kjlcc@yahoo.fr

Chaque page sera numérotée en bas à droite.

• **Titre courant de l'article :** donner un titre courant succinct de l'article qui sera rappelé sur toutes les pages de l'article.

Chaque manuscrit comporte dans l'ordre :

\* **Résumé :** un résumé en français (ou en anglais au cas où le texte est dans cette langue) de 250 mots au plus, suffisamment précis sur la justification de l'étude, la méthodologie, les principaux résultats et les conclusions doit figurer obligatoirement en début d'article.

\* **Mots-clés :** à la suite du résumé, le manuscrit doit comporter des mots-clés, au nombre de six au plus, choisis parmi les plus descriptifs de l'article.

\* **Abstract :** à la suite du résumé et des mots clés (au cas où l'article est en français), doit figurer un résumé en anglais ou « abstract » précédé du titre en anglais « title » et suivi des « keywords ».

**L'introduction** doit indiquer, le problème, le rappel des travaux déjà effectués dans le domaine et enfin l'(les) objectif (s) de l'étude.

- **Corps du sujet :** le corps du sujet est celui admis pour les revues à caractère scientifique, dit « IMRED » (Introduction, Méthode, Résultats et Discussion).

Il comprend l'introduction, le (s) matériel (s) et la (les) méthode (s) ainsi que les résultats, la discussion et la conclusion.

Dans la section « matériel et méthodes », le protocole doit être précisément exposé en ne tenant compte que des informations utiles pour la reproduction de l'étude. Une partie « considérations éthiques » doit présenter l'avis du comité d'éthique pour les études avec les sujets humains.

Dans la section « résultats », tous les principaux résultats en rapport avec le travail devront être fournis de façon claire et logique.

Dans la discussion, il doit apparaître un rappel rapide des principaux résultats qui répondent aux questions / objectifs du travail. Elle est le lieu d'interprétation de ces résultats et de comparaison avec les travaux antérieurs issus de la littérature.

La conclusion, si elle donne lieu à une section distincte, ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle résume très brièvement les résultats ainsi que les perspectives.

- **Remerciements :** si des remerciements s'imposent, ils ne doivent pas être développés excessivement.

La série publie trois types d'articles :

### • **Revue de littérature systématique (définir)**

Elle se présente sous le format IMRED (Introduction, Méthode, Résultats et Discussion) avec un maximum de 3500 mots (non compris le résumé et les références bibliographiques). La disposition du manuscrit se présente comme suit : titre (avec auteurs et adresse), résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements, références.

### • **Cas clinique (définir)**

Leur publication ne peut être envisagée que s'ils apportent des éléments originaux qui concernent notamment la démarche diagnostique ou le traitement d'une affection. L'introduction doit être courte, précisant l'intérêt du cas. La discussion doit être courte et orientée sur les points nouveaux dégagés. Le nombre de figures est limité à 2 figures/tableaux. Le nombre de référence ne doit pas excéder 15. La longueur du manuscrit ne dépasse pas 4 pages en interligne simple comprenant les références et les légendes des figures, mais pas la page de titre. La disposition du manuscrit se présente comme suit : titre (avec auteurs et adresse), résumé, introduction, présentation du cas, discussion, conclusion, références bibliographiques.

### • **Article original (définir)**

#### ➤ **Manuscrit**

Le manuscrit en français ou en anglais, très lisible, doit être saisi en interligne simple et ne doit pas dépasser 3500 mots (non compris le résumé et les références). La disposition du manuscrit se présente comme suit : titre (avec auteurs et adresse), résumé, introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion, remerciements, références.

#### Conventions d'écriture :

Les conventions d'écriture suivantes doivent être respectées dans l'ensemble du texte :

- **Noms scientifiques** : doivent être donnés en entier avec le nom du descripteur (ou de l'auteur) dans le texte et le résumé à la première apparition. Les autres fois, on peut donner uniquement le nom commun ou le nom du genre en abrégé, suivi du nom de l'espèce en entier.

- **Médicaments** : les noms des spécialités commerciales écrits avec une capitale initialement sont suivis du nom de la matière active entre parenthèses.

- **Unités de mesure** : doivent être cohérentes du début jusqu'à la fin de l'article. Elles sont celles du système international.

- **Écriture des nombres** : les nombres précédents les unités de mesure, devant ou après un symbole mathématique, sont en chiffres arabes. Dans les énumérations, on utilisera aussi les chiffres arabes. Les nombres s'écriront en lettre au début d'une phrase, avec les dénombrements ne faisant pas partie d'une énumération.

### **V. Références bibliographiques**

À la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être classées dans l'ordre de leur numéro d'apparition dans le corps du texte dans une section appelée références bibliographiques. Les références citées dans le texte, doivent

être en chiffre arabe entre parenthèses (X). Cette présentation s'inspire du style Vancouver. Plus de détails peuvent être retrouvés au lien suivant:[https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidevancouveroctobre2015\\_siteweb.pdf](https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidevancouveroctobre2015_siteweb.pdf)

Pour tout type de document ayant de un jusqu'à six auteurs, il faut mentionner tous les auteurs dans l'ordre d'apparition sur la page de titre, séparés par une virgule. Pour tout document ayant plus de six auteurs, après le sixième auteur, ajouter une virgule et un « *et al.*, », suivi d'un point.

## **VI. Les citations**

Lors d'une citation directe, l'extrait du texte est mis entre les guillemets et les numéros sont insérés après le texte cité, avant les virgules et les points s'il y en a. Exemple : Certaines différences relèvent plus « de l'exposition à une bactérie que des principes d'hygiène » (3).

En citation indirecte, lorsque la référence comporte au plus deux auteurs, tous les auteurs seront mentionnés. Exemple : Selon DIALLO et OUEDRAOGO (3), il existe deux catégories de parturientes.

Lorsque la référence comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur sera mentionné, suivi de « et al. ». Exemple : SANON et al. (4) ont publié en 2014 une étude de cohorte sur le VIH.

Lorsque plusieurs auteurs de différentes œuvres sont mentionnés en même temps, les numéros sont classés par ordre croissant et séparées par des virgules.

Exemple : Les ressources humaines en santé en Afrique ont fait l'objet de plusieurs études (5,7, 8).

Lorsque les numéros se suivent, on utilise un trait d'union entre la première et la dernière œuvre. Exemple : Les ressources humaines en santé en Afrique ont fait l'objet de plusieurs études (5-8).

### **• Un article de revue**

Nom de l'auteur Initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'article dans la langue originale. Titre de la revue. Année; volume (fascicule) : pages de début et de fin de l'article (séparées par un tiret)

Exemple : David WR. Thyroid function in 44 patients with amyotrophic lateral sclerosis. Arch Neurol. 1982;39:241- 242.

Payne DK, Sullivan MD, Massie MJ. Women's psychological reactions to breast cancer.Semin Oncol. 1996;23(1 suppl 2):89-97. 4

### **• Organisme en tant qu'auteur**

Exemple : Organisation mondiale de la santé. Obésité : prévention et prise en charge de l'épidémie mondiale : rapport d'une consultation de l'OMS. Genève: OMS; 2003.

### **• Auteur anonyme**

Exemple : Cancer in South Africa [éditorial]. S Afr Med J 1994;84:15.

### • Un ouvrage

Nom de l'auteur initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'ouvrage : sous-titre. Numéro de l'édition à partir de la 2ème. Ville d'édition : Editeur; année de l'édition, nombre de pages. (Nom de la collection ; n°)

Exemple : Bach JF. Traité d'immunologie. Paris : Flammarion Médecine Sciences; 1993, 1205 p. 5

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

### • Chapitre d'un ouvrage

Nom de l'auteur du chapitre et initiale du prénom. Titre du chapitre. In : Nom de l'auteur de l'ouvrage Initiale du prénom. Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition à partir de la seconde. Ville d'édition : Editeur; année de l'édition, pages de début et de fin du chapitre (séparées par un tiret).

Exemple : Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. In :Laragh JH, Brenner BM, editors. Hypertension : pathophysiology, diagnosis, and management. 2<sup>nd</sup> ed. New-York : Raven Press; 1995, 465-78. 6

### • Une thèse – un mémoire

Nom de l'auteur initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de la thèse. Nature du document et discipline. Université de soutenance; année, pages.

Exemple : Hebert S. Méningites à haemophilus influenzae chez l'enfant en Polynésie Française. Thèse de médecine. Université Paris XI; 1997, 219 p. 7

### • Article, ouvrage ou thèse en ligne

Pour les articles ouvrages ou thèses en ligne, faire suivre la référence par [En ligne]. URL. Consulté le (date de consultation)

Exemple : Piro LD, Carrera CJ, Carson Da et al. Remissions in Hairy-Cell Leukemia Induced by a Single Infusion of Chlorodeoxyadenosine. N. Engl. J. Med. 1990;322:117-1121. [En ligne]. <http://content.nejm.org/cgi/content/abstract/322/16/1117> . Consulté le 15 mars 2010.

### • Site internet

Pour les documents extraits d'un site web. Organisme ou auteur. Titre du site ou de la page. [En ligne]. Lien URL. Consulté le (date de consultation).

Exemple : OMS, Organisation Mondiale de la Santé. Rapport sur la santé dans le monde 2008. [En ligne]. <http://www.who.int/whr/2008/fr/index.html>. Consulté le 23 septembre 2010.

### • Brevet

Exemple : Larsen CE, Trip R, Johnson CR; Novoste Corporation, cessionnaire. Methods for procedures related to the electrophysiology of the heart. Brevet É.-U. 5,529, 067. 25 juin 1995.

## VII. Illustrations (tableaux, figures, graphiques, photographies)

Les tableaux et les figures devront être insérés dans le texte aux endroits appropriés. La numérotation des tableaux se fera en chiffres romains (I, II...) et celle des figures en chiffres arabes (1, 2...) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les illustrations (tableaux, figures, graphiques, photographies, etc.) doivent être intégrées dans le texte.

On veillera à ce que le lettrage (symboles, chiffres, unités de mesure, etc.) et les figures utilisés pour les illustrations soient de qualité, bien uniformes et de taille suffisante pour rester lisibles après réduction.

N. B. : le Comité de rédaction se réserve le droit de renvoyer aux auteurs, avant toute lecture, les manuscrits qui ne seraient pas conformes à ces recommandations.

### **VIII. Épreuves**

L'auteur indiqué lors de la soumission de l'article pour recevoir des correspondances, recevra une seule épreuve. Il devra la retourner corrigée dans un délai n'excédant pas deux semaines à partir de sa date d'envoi.

**IX. Droits d'auteurs (Copyright)** : en cas d'acceptation d'un article pour publication, les auteurs transfèrent leurs droits d'auteur à la revue. Ce transfert est effectué lors de l'envoi de l'épreuve corrigée à la revue.

Toute reproduction, traduction ou adaptation même partielle (à l'exception du résumé), sont soumises à l'autorisation préalable de la revue.

Ils recevront de l'éditeur un tiré-à-part s'ils se sont acquittés au préalable du versement des frais de publication (50 000F CFA).

N.B : aucun manuscrit accepté ne sera publié sans la preuve de versement de ces frais.